



Lettre de S. G. Monseigneur Bernard
au sujet de l'introduction de la Cause
du
Vénéralle Pierre-Julien Eymard.

MON TRES REVEREND PERE,

Je vous remercie bien sincèrement de me donner une place dans votre joie et dans votre bonheur, en m'envoyant le décret d'introduction de la cause de béatification et de canonisation du Vénéralle Pierre-Julien Eymard, le fondateur de votre Congrégation.

Ce commencement de glorification semble une nouvelle victoire de l'Eucharistie. Le Père Eymard, en effet, c'est l'apôtre du Très Saint Sacrement. Non content d'adorer et de prier, non content de brûler des feux de la charité, il a voulu répandre autour de lui, dans le monde entier, la flamme du divin amour de l'Eucharistie ; il a voulu former des adorateurs parfaits, en esprit et en vérité. Et si aujourd'hui, ravis et consolés, nous voyons le culte du S. Sacrement s'épanouir en de si magnifiques démonstrations dans les Congrès Eucharistiques, en fruits si salutaires dans la Communion fréquente et dans les adorations multipliées par toute la terre, nous le devons, pour une large part du moins, à la semence que votre Vénéralle Père Eymard jeta dans les âmes et que votre Congrégation continue à cultiver avec tant de zèle et d'amour.

C'est l'Eucharistie assurément qui sauvera le monde, notre monde travaillé par tant d'erreurs et de passions, et votre vénéré fondateur aura été un instrument de prédilection dans cette œuvre de salut. Aussi la cause du Père Eymard ne peut-elle manquer de triompher : Jésus n'a-t-il pas promis de confesser devant son Père celui qui l'aura confessé devant les hommes ?